

Quels savoirs, quelle culture pour les lycéens aujourd'hui ? Que doit-on savoir et maîtriser au sortir du Lycée. À l'initiative du Ministère de l'Éducation nationale un colloque national tentera de répondre à cette question. Une consultation prévue dans tous les lycées doit recueillir les données nécessaires auprès de chaque enseignant, auprès des élèves qui pourront s'exprimer individuellement ou par groupe, auprès des établissements et leurs partenaires. Nous publions ci-après les propositions énoncées par Michel Mulat en réponse au questionnaire soumis aux enseignants.

Quels savoirs enseigner dans les lycées ?

Michel MULAT, lycée Viette, Montbéliard :

J'ai souhaité répondre au questionnaire en tant qu'enseignant de français bénéficiant d'une expérience de 7 années en *STS audio-visuel*. Mon poste est toujours défini "Lettres". Quant au *BTS audio-visuel* il fonctionne tel que nous l'avons collectivement défini nous-mêmes, et par conséquent, les critiques que nous pourrions faire, ne porteraient que sur des aménagements de peu d'ampleur. Par contre notre fonctionnement devrait nous permettre de trouver quelques idées facilement transposables.

Repenser l'évaluation

1. Trois épreuves pluridisciplinaires obligatoires et centralisées. 2 Trois unités capitalisables correspondant à des situations concrètes impliquant plusieurs disciplines. Elles sont délivrées par l'établissement et peuvent être repassées séparément. 3. Deux oraux correspondant à des réalisations concrètes, devant un jury départemental.

1. Des épreuves de contrôle des connaissances

1.1 Une épreuve d'HISTOIRE

Elle devrait porter moins sur les événements que sur les idées, les arts et lettres, les sciences et techniques. Un jeu d'options devrait permettre, sans nier les autres domaines, de privilégier plutôt l'un que l'autre.

De manière pratique, si la première question devrait être générale, la seconde serait optionnelle, mais tout aussi obligatoire.

1.2 Une épreuve de MATHÉMATIQUES

comprenant une partie théorique et une partie optionnelle portant sur des applications mathématiques : physique, biologie, linguistique, etc.

1.3 Une épreuve PHYSIQUE comportant les disciplines sportives de base hors de tout esprit de compétition (repenser les barèmes établis à partir de records), mais aussi de manière optionnelle une éducation à la santé, de l'expression corporelle, de la proxémie...

2. Des unités capitalisables correspondant à des savoir-faire.

2.1 **COMMUNICATION** : vivre en société, utiliser les outils de la communication, apprendre à se déplacer. Un tronc commun est indispensable auquel doivent s'ajouter des Unités de Valeur (U.V.) optionnelles portant en particulier sur les nouvelles technologies.

2.2 **EXPRESSION** : savoir s'exprimer en société,

savoir pratiquer une ou plusieurs langues étrangères. Doit absolument être privilégié l'oral. Cette U.V. dans la mesure du possible devra être complémentaire de la précédente, les nouvelles technologies impliquant une connaissance des langues. Réintroduire l'espéranto pour contrebalancer l'impérialisme américain. Cette épreuve correspondant à des situations réelles doit donc mêler français et langue étrangère choisie.

2.3 **EXPÉRIMENTATION** : Plutôt que d'apprendre à restituer des formules, être capable d'expérimenter. Les options devront être variées, sans être calquées pour autant sur la définition actuelle des disciplines scientifiques, lesquelles ne correspondent plus à une démarche de recherche. L'élève devra donc être placé devant une situation problème.

3. Réintroduire la création dans l'enseignement.

3.1 Un oral obligatoire portant sur une **CRÉATION** réalisée dans le courant de l'année. Devraient pouvoir être choisies les options suivantes : arts plastiques, création littéraire, vidéo, théâtre, multimédia.

3.2 Un oral obligatoire portant sur une **RÉALISATION TECHNIQUE** effectuée dans le courant de l'année et portant sur des domaines aussi variés que la chimie, mécanique, électricité ou électronique, publicité, gestion, informatique, etc. Ce pourrait être l'occasion de courts stages d'observation en entreprise.

.../...

Quelles disciplines enseigner dans les lycées ?

Une telle réforme des évaluations passe par une redéfinition des disciplines d'enseignement qui exclue toute rigidité. D'un lycée à l'autre le même enseignement pourrait être pris en charge par des enseignants ayant pu suivre des formations universitaires différentes. Ce "nouveau bac" loin de remettre en cause les classifications actuelles, revaloriserait et l'enseignement technologique et l'enseignement artistique, fortement compromis aujourd'hui.

La redéfinition des disciplines doit être suffisamment souple pour permettre à chacun de rester compétent. Toute fois tout enseignant devra pouvoir choisir d'être formé ou recyclé pour assurer dans les meilleures conditions l'option qu'il aurait choisie.

Repenser les disciplines actuelles

Cela devrait pouvoir se faire d'abord au niveau de l'établissement en concertation. À titre d'exemple, ci-dessous les domaines possibles d'intervention pour chacun des enseignants préparés jusqu'à présent à une discipline précise.

1... L'enseignant de philosophie

peut intervenir à partir de la seconde.

1.1 L'histoire des idées

1.2 La communication

2. L'enseignant d'histoire

2.1 Histoire des idées et des événements qu'elles ont provoqués

2.2 Histoire des arts et lettres

2.3 Histoire des sciences et techniques

3. L'enseignant de français

3.1 Histoire des arts et lettres

3.2 Création littéraire

3.3 Expression : "vivre et s'exprimer dans notre société" (des utilitaires)

4. L'enseignant de langues

4.1 Histoire des arts et des lettres

4.2 Création littéraire en langue étrangère

4.3 S'exprimer en société dans une langue étrangère

4.4 Communiquer : utiliser les outils qui ne parlent pas français (mode d'emploi, internet...)

5. L'enseignant de mathématiques

5.1 Histoire des sciences

5.2 Mathématiques pures

5.3 Mathématiques appliquées (physique, mécanique,

6. L'enseignant de physique

6.1 Histoire des sciences (contre les fausses sciences)

6.2 Mathématiques appliquées

6.3 Observation et expérimentation scientifique

7. L'enseignant de biologie

7.1 Histoire des sciences

7.2 Mathématiques appliquées

7.3 Observation et expérimentation scientifique

8. Enseignements technologiques

Je ne puis me permettre de les passer tous en revue, cependant nous devrions retrouver les rubriques de base suivantes

8.1 Histoire des sciences et techniques

8.2 Mathématiques appliquées

8.3 Expérimentation par la réalisation de projets

9. Enseignements divers

Chacun devrait pouvoir trouver sa place. Si la géographie n'est plus une discipline, le géographe peut permettre, en intervenant en communication, d'apprendre à se déplacer dans la ville, dans le pays ou en Europe. Il peut intervenir pour compléter le cours de langue en présentant le pays concerné...

Quel français enseigner dans les lycées aujourd'hui ?

Je ne peux répondre à la question sans redéfinir sa place dans l'enseignement au lycée en général.

Une refonte des programmes devrait passer par la redéfinition de la discipline. Les épreuves du bac actuel non seulement ne valident aucune compétence, mais imposent un programme qui privilégie des techniques totalement artificielles dès la classe de seconde, voire pour certains collègues, depuis le collège. D'autre part, tout correcteur rentre aujourd'hui du bac dépité, se demandant ce que sanctionne réellement cet examen aujourd'hui. Aucune harmonisation sérieuse entre les corrections. Le bac de français laisse toujours un mauvais souvenir chez les jeunes.

L'enseignement des lettres devrait trouver plusieurs orientations.

1. Pour tous les cycles :

1.1 La CRÉATION littéraire

1.2 La PRATIQUE. Que la langue permette à chacun de mieux s'exprimer en toutes circonstances de la vie civile

1.3 La CULTURE par un enseignement de l'histoire des arts et des lettres qui ne soit pas séparé de celui des idées, des sciences et des techniques.

2. Pour les cycles devant déboucher sur une poursuite d'études en recherche universitaire

1.1 Histoire "littéraire renforcée"

1.2 Communication : cultivant les "utilitaires" qui devraient permettre de se spécialiser dans les Facultés correspondantes.

1.3 Sémio-linguistique.